

**INFORMATION**

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

WENDEL
--------

Dans le cadre de l'augmentation de capital 2016 du Plan d'1 0 0 1 255.23 868.45 argne groupe0 0 cm [ ] 0 d 2 J 1 0 0 1 0 0 cm BT 1 0